

# Mois de Marie historique de Notre Dame du Puy

## Vingt-septième jour

### *L'Angélus et Notre-Dame du Puy*

Voici un nouveau titre de gloire en l'honneur de Notre-Dame du Puy. C'est au Puy que le pieux usage de sonner l'Angélus, à midi, a pris son origine.

L'origine de l'Angélus, dans sa forme première, se perd dans la nuit des temps. Comme les architectes de nos merveilleuses cathédrales qui ont caché leur nom sous le voile de l'humilité, l'auteur de l'Angélus est inconnu. De cette admirable prière il faut dire avec Tertullien ; « Sa source est dans la tradition, l'usage la confirme et la foi la pratique ».

L'Angélus est une prière instituée par l'Église pour honorer le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, par conséquent la maternité divine de Marie, ainsi que la rédemption du genre humain. Cette prière rappelle donc à toutes les générations les immenses bienfaits dont ce mystère a été, et dont il continue d'être la source. On l'appelle Angélus, parce qu'elle commence par ce mot. Elle se compose de trois antiennes ou versets et de trois Ave Maria, suivis d'un quatrième verset, d'un répons et d'une oraison dans laquelle on demande à Dieu sa grâce et le salut éternel par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Angélus se récite trois fois le jour : le matin, à midi et le soir, au son de la cloche que l'on tinte trois fois.

Cette prière, faite au son de la cloche, constitue une création complètement inconnue du monde païen et que le monde chrétien n'admira jamais assez. Mais ce n'est que par degrés que cette prière est arrivée à cette forme complète sous laquelle nous la connaissons et nous la pratiquons aujourd'hui. Primitivement l'Angélus ne se sonnait et ne se récitait que deux fois le jour, le matin et le soir. Un savant bénédictin du seizième siècle, Arnold Vion, raconte que ce fut le Pape Urbain II qui, en 1090, ordonna pour la première fois de réciter l'Ave Maria de cette manière. C'était au moment du Concile assemblé à Clermont pour la première Croisade. Le Pape, sachant qu'il était impossible que les prières d'un grand nombre ne soient pas exaucées, ordonna, qu'à partir du jour où l'armée chrétienne se mettrait en campagne pour recouvrer la Terre sainte, le soir et le matin, dans toutes les églises du monde chrétien, tant cathédrales qu'abbatiales, trois coups de cloche invitassent les fidèles à la récitation de l'Ave Maria. L'intention du pape Urbain II était d'obtenir de Dieu qu'à ce signal il daignât, par sa bonté, rendre l'armée chrétienne victorieuse de ses ennemis ; comme aussi d'obtenir miséricorde à ceux qui, dans une entreprise si pieuse, seraient morts en sacrifiant leurs biens et leur vie pour la défense de la foi.

À la voix du Saint-Père, la récitation de l'Angélus, le matin et le soir, devint aussitôt populaire. Il en fut ainsi jusqu'au commencement du treizième siècle (1239). À cette époque, le Pape Grégoire IX, de glorieuse mémoire, s'apercevant d'un certain ralentissement dans la récitation de l'Angélus, et se voyant, d'autre part, attaqué violemment par l'empereur d'Allemagne Frédéric II, ordonna de nouveau que la triple salutation angélique serait récitée dans tout le monde, matin et soir, à genoux et au son de la cloche.

Quatre ans plus tard (1243), le Concile de Cologne renouvelle cette ordonnance, mais il ajoute en outre cette prescription : tous les vendredis, à midi, on sonnera et on récitera l'Angélus, en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur. C'est la première fois où il est question, dans l'histoire, de l'Angélus de midi ; et, comme on le voit, la récitation et la sonnerie de cet Angélus sont réservées au seul vendredi.

En 1262, le grand docteur saint Bonaventure, général des Franciscains, prescrivit aux enfants de saint François, répandus alors dans les différentes parties du monde, de propager en tous lieux la pieuse pratique de l'Angélus, et d'exhorter partout les peuples à saluer Jésus et Marie par la récitation de l'Ave Maria faite le soir au son de la cloche. Saint Bonaventure ne fait pas mention ici de l'Angélus du matin.

En 1318, le pape Jean XXII recommande, à son tour, la récitation de l'Angélus, au son de la cloche ; il y attache même, pour la première fois, dix jours d'indulgence ; mais comme saint Bonaventure, il ne fait mention, lui aussi, dans sa Bulle, que de l'Angélus du soir.

En 1346, un Concile tenu à Paris, sous la présidence de l'archevêque de Sens, publia un décret ordonnant aux fidèles d'observer inviolablement la récitation de l'Ave Maria, à l'heure du couvre-feu, conformément à la prescription du Pape Jean XXII, de sainte mémoire, et ce Concile attache à cette récitation cinquante jours d'indulgence.

En 1369, le Concile de Béziers reprend et recommande la récitation de l'Angélus au point du jour, et y attache vingt jours d'indulgence.

Mais c'est au Puy-Sainte-Marie que nous voyons s'établir, pour la première fois, l'usage de réciter et de sonner l'Ave Maria, non seulement le matin et le soir, mais aussi tous les jours, à midi. Voici comment nos chroniques racontent ce fait :

« En 1449, une pieuse veuve du Puy, nommée Agnès Montel, par zèle pour la gloire de la Mère de Dieu, commença à constituer une rente perpétuelle pour que le matin, à midi et le soir, on avertit le peuple au son de la cloche, que c'était l'heure de se recommander à la Vierge, et de la saluer avec l'ange, en mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu ». Cette pratique se répandit bientôt du Puy dans toute l'Eglise, et, cinq ans plus tard (1455) le Pape Calixte III en consacra définitivement l'usage par une Bulle qu'il accompagna de très riches indulgences.

En 1476, le roi de France, Louis XI, étant venu en pèlerinage au Puy, fit également publier, en cette ville, des lettres apostoliques qu'il avait obtenues du Pape Sixte IV, par lesquelles le Souverain-Pontife accordait trois cents jours d'indulgence à tous ceux qui réciteraient, en l'honneur de la sainte Vierge, l'Angélus de midi. Il se fit même, au Puy, à cette occasion, une procession générale. Depuis lors jusqu'à maintenant, l'usage de l'Angélus le matin, à midi et le soir, n'a plus jamais varié.

Grand honneur pour la cité du Puy-Sainte-Marie, d'avoir, la première, pratiqué, dans sa forme actuelle et définitive, une coutume aussi belle, aussi pieuse et aussi répandue que la prière de l'Angélus.

Hélas ! le zèle de nos pères pour la récitation de cette prière, tend à s'affaiblir, même dans notre religieux et catholique Velay. On ne voit plus, comme autrefois, les populations chrétiennes se découvrir et se signer respectueusement au son de l'Angélus, suspendre leur travail et se recueillir un instant pour saluer avec l'ange Celle à qui nous sommes redevables des deux plus grands bienfaits du monde : l'Incarnation et la Rédemption !

Siècles de prière et de foi, qu'êtes-vous devenus !

Les vieillards se souviennent et racontent encore qu'autrefois, dans nos contrées, l'Angélus se récitait publiquement par tout le monde et sans nul respect humain. Rien de plus édifiant, que le spectacle que présentaient jadis les grands marchés de la ville du Puy, au moment où sonnait l'Angélus de midi : les rues et les places publiques avaient beau être encombrées de marchands, d'acheteurs et de curieux ; les offres, les refus et les conditions de vente avaient beau se faire suivant l'usage, en criant plutôt qu'en parlant : au milieu de ce bruit de la foule et de ce brouhaha général, quand l'Angélus de midi sonnait au clocher de la Cathédrale, un silence absolu s'établissait soudain sur tous les points de la ville ; un même son de cloche faisait naître, à la même minute, un même sentiment dans mille coeurs divers ; les montagnards du Velay ôtaient leurs larges chapeaux et s'inclinaient appuyés sur leurs bâtons ferrés ; les marchands espagnols, qui se trouvaient toujours en grand nombre à nos célèbres marchés, retiraient respectueusement leurs bonnets ou leurs bérets ; dans les rues et sur les places publiques, hommes, femmes et enfants s'arrêtaient, se taisaient, se découvraient, prenaient l'attitude de la prière, et récitaient tout bas leur Angélus. Cette prière achevée, le marché recommençait aussitôt avec la même animation ! mais un mouvement de coeur s'était fait vers le ciel, un sourire de Marie en était descendu, et, au milieu de ses préoccupations matérielles, l'homme s'était souvenu un instant des intérêts sacrés de son âme et de sa patrie du ciel ! Admirable spectacle ! nous n'en connaissons point de plus moral, de plus noble et de plus beau !

Hélas ! tout cela a maintenant disparu ! Dans beaucoup de paroisses et pour beaucoup de familles vellaviennes, c'est vainement que la cloche de l'Angélus invite à la prière. Le son de la cloche n'éveille plus aucun sentiment de foi ; il n'éveille, le plus souvent, que des appétits grossiers ! Oui, pour bien des personnes

qui se disent chrétiennes, la sonnerie de l'Angélus ne sert qu'à indiquer le moment des repas. N'est-ce pas là du matérialisme le plus abject ? Et le matérialisme qui dégrade l'homme au niveau de la bête n'est-il pas un immense malheur ?

Ah ! Disons-le dans le cours de ce mois de Marie, il n'est que temps de réagir contre le matérialisme avilissant qui nous oppresse et nous envahit de toutes parts ! il n'est que temps de revenir aux traditions si nobles et si spiritualistes de nos aïeux ! Oui, reprenons les vieilles coutumes et les belles pratiques religieuses de nos pères. Découvrons-nous et agenouillons-nous comme eux au son de l'Angélus ! Comme eux invoquons Marie aux principales heures du jour. Et Marie en retour nous bénira du haut du ciel ! Ainsi soit-il !

### **Prière**

Ô Marie, vous saluer chaque jour avec l'ange, après avoir adoré le Tout-Puissant, sera désormais pour nous notre premier devoir. Nous comprenons maintenant, mieux que dans le passé, l'efficacité de cette prière, véritable colloque céleste où vous daignez vous associer en priant Dieu avec nous !

Les paroles si simples de l'Angélus, exprimant des vérités pures et sublimes comme la source d'où elles émanent, ne sauraient être désormais gravées trop profondément dans nos coeurs, et monter trop souvent à nos lèvres, pour s'élever jusqu'à votre trône, ô Marie !

Nous serons donc fidèles à vous saluer dorénavant, trois fois le jour, le matin, à midi et le soir, avec tout l'univers catholique.

Sainte Mère de Dieu, nous avons à chaque instant besoin, ici-bas, que vous priiez pour nous, et que vous intercédiez sans cesse en notre faveur auprès de votre divin Fils. Que l'accent ému de notre prière montant au Ciel avec le son pieux de l'Angélus, incline doucement votre coeur vers nous, ô Vierge sainte ! Et que par votre protection, notre âme puisse sortir saine et sauve des dangers si nombreux et si redoutables de ce monde !

Mais, c'est surtout à l'heure de notre mort, ô Marie, que nous aurons besoin de votre assistance, et que votre aide nous deviendra indispensable ! Voilà pourquoi nous ne manquerons jamais plus de vous dire trois fois le jour : « Sainte Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ! » Oui, la grâce de bien vivre et de bien mourir, voilà ce que nous demandons à Dieu par vous ?

*Notre-Dame du Puy, priez pour nous !*

### **Salve Regina**

Salut, ô Reine, Mère de miséricorde, notre vie, notre joie, notre espérance, salut !  
Enfants d'Eve, de cette terre d'exil, nous crions vers vous. Vers vous nous soupignons vers vous, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes !  
Ô vous notre avocate, tournez vers nous votre regard miséricordieux,  
et au sortir de cet après l'exil, obtenez-nous de contempler Jésus, le fruit béni de votre sein !  
O clément, ô pieuse, ô douce Vierge Marie !

V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

### **Oraison**

Dieu tout puissant et éternel, qui, par la coopération du Saint Esprit, avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie pour en faire une demeure digne de votre fils, accordez-nous d'être délivrés des maux présents et de la mort éternelle par l'intercession de Celle dont nous célébrons la mémoire avec joie, nous vous en supplions par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

*Salve, Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo et spes nostra, salve !  
Ad te clamamus, exules, filii Evæ ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.  
Eia ergo, advocata, nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.  
Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis, post hoc exilium, ostende.  
O clemens, o Pia, O dulcis Virgo Maria !*

*V. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.  
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

*Oremus*

*Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum, effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, præparasti: da ut cujus commemoratione laetamur, ejus pia intercessione, ab instantibus malis, et a morte perpetua liberemur. Per eundem Christum Dominum nostrum.*